

Convention RAMSAR : Proposition d'inscription de la Lagune du Grand Barchois Saint Pierre-et-Miquelon

Fiche descriptive

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7(1990) modifiée par la Résolution VIII.13 de la 8^e Session de la Conférence des Parties contractantes (2002) et par les Résolutions IX.1 Annexe B, IX.21 et IX.22 de la 9^e Session de la Conférence des Parties contractantes (2005)

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

**Direction de l'Agriculture et de la Forêt
de Saint Pierre-et-Miquelon**
3 rue Albert Briand
BP 4244
97500 Saint Pierre et Miquelon
[Mèl : daf975@agriculture.gouv.fr](mailto:daf975@agriculture.gouv.fr)

Tel : (33) 5.08.41.19.80
Fax : (33)5 08.41.19.85

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

1. Date à laquelle la FDR a été remplie :
10/07/2008

3. Pays : France

Localisation

L'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon est situé au large des côtes du Canada dans l'Atlantique Nord-ouest, plus précisément sur la côte sud de Terre-Neuve et à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, entre 46°45 / 47°19 de latitude nord (latitude de Nantes) et 56°07 / 56°31 de longitude ouest. Il est distant d'environ 4750 kilomètres de Paris, 1432 kilomètres de Montréal, 560 kilomètres de Halifax, 300 kilomètres de Sydney au Cap Breton et de 20 kilomètres de la péninsule de Burin à Terre-Neuve, comme le montre la carte ci-dessous. (fig. 1)



Fig. 1 Archipel de Saint Pierre et Miquelon

L'archipel dans son ensemble s'étend sur une cinquantaine de kilomètres du nord au sud et présente une façade maritime de 165 kilomètres, en majorité des côtes élevées et rocheuses.

Il est constitué de trois îles principales et habitées : Saint-Pierre, Miquelon et Langlade, et de quelques îlots rocheux adjacents.

Ces îles forment une superficie de 242 km² pour une population d'environ 6125 personnes réparties sur deux communes : Saint-Pierre (5509 hab) et Miquelon-Langlade (616 hab).

A cela s'ajoutent des îlots rocheux non habités dont les plus connus sont le Grand Colombier et l'île aux marins.

Les îles de Miquelon et Langlade sont reliées par une formation sableuse permanente appelée « l'Isthme de Langlade » d'une longueur de 15 kilomètres et abritant une lagune salée :

le Grand Barchois (fig 2).

4. *Nom du site Ramsar :*

Lagune et zone humide du Grand Barchois

5. *Inscription d'un nouveau site Ramsar:*

Cette FDR concerne

a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar ✓ ;

7. *Carte du site :*

Le système de projection utilisé pour l'ensemble des cartes et du SIG est :

Universal Transverse Mercator (UTM) zone 21 Hémisphère Nord (WGS 84)

Attention : Lors de la campagne aérienne de 2005, l'IGN a découvert que les coordonnées des cartes de 1950 étaient fausses pour l'archipel de Saint Pierre et Miquelon. Une erreur de 400 à 500 m existe.

Dans le SIG joint à la fiche, les coordonnées qui seront prises à partir des ortho photos de 2005 sont correctes et donc compatibles avec les données GPS, alors que celles qui seront issues de la carte IGN de 1950 seront erronées.

Toutes les coordonnées indiquées dans la présente fiche sont compatibles avec les coordonnées GPS.



Fig. 2 Localisation du site RAMSAR du Grand Barchois dans l'Archipel

voir en annexe les cartes détaillées :

- Grand Barchois dans l'archipel.jpg : situation générale (photo aérienne)
- Grand Barchois - IGN.jpg : site RAMSAR du Grand Barchois sur carte IGN (1950),
- Grand Barchois ortho photo.jpg : site RAMSAR du Grand Barchois (photo aérienne)
- Propriétés Grand Barchois.jpg : carte des propriétaires autour du Grand Barchois
- Carte lieux dits.jpg : carte des lieux-dits et points remarquables autour du Grand Barchois (photo aérienne)

b) *Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :*

Les limites physiques sont : la mer à l'Est et à l'Ouest, l'assise rocheuse de l'île de Miquelon dans la partie Nord et le ruisseau du Nordet au Nord Est, les marais de Larranaga au Sud.

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

Coordonnées du centre approximatif du site :

- X : 56° 19' O
- Y : 46° 59' N

9. Localisation générale :

Le site du Grand Barchois est situé sur la commune de Miquelon Langlade, au nord de l'isthme.

10. Élévation : 0 – 20 m

11. Superficie : 2125 ha

12. Description générale du site :

Le site proposé est centré sur la **lagune salée du Grand Barchois**. Il se situe au Nord de l'isthme de Miquelon-Langlade, en position centrale entre les deux bras de l'isthme. Son étendue relativement limitée permet au regard de circuler facilement d'un bord jusqu'aux rives opposées. La hauteur moyenne du rivage s'élève de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. Le site est complété au Nord par la tourbière des « Terres noires » et au sud par des marais.

« L'isthme de Miquelon-Langlade, en forme d'Y, est long de 12 kilomètres. Il renferme dans sa partie septentrionale la lagune du Grand Barchois connectée à l'océan par une passe active. Il est particulièrement original du fait de sa dimension, sa géométrie et de la variété d'entités morphologiques le constituant, comparé aux tombolos plus classiquement observés. Ces caractéristiques le présentent comme l'une des formes sédimentaires les plus spectaculaires du territoire français¹. »

Depuis Miquelon et Langlade, il existe des points de vue plus élevés, d'où la lagune du Grand Barchois est visible : il en est ainsi de la Butte de Cuquemel (photo 1) et des Mornes de Miquelon (photo 2 et 3)

¹ Extrait Thèse N. ROBIN page 418 (voir bibliographie)



Photo 1 : Isthme vue de Cuquemel



Photo 2 : Grand Barachois vu depuis le Sud du Barachois (Miquelon)



Photo 3 : Grand Barachois vu depuis le lieu dit « Foin à Cadet »

Le site est traversé par une seule route en partie bitumée, du nord au sud, située sur la marge Ouest.

- **Espaces naturels**

La région considérée se caractérise par la grande diversité de ses paysages naturels : landes à Ericacées, tourbières, lagune salée, prairies humides, marais, dunes sableuses et cordons de galets y sont représentés et accueillent une biodiversité exceptionnelle.

• **Le site peut être subdivisé en quatre unités principales :**

- La « Tourbière des Terres Noires »

Située au Nord-Est de la lagune, cette tourbière à sphaignes de 280 hectares est parsemée de plusieurs étangs aux eaux acides.

- La lagune du Grand Barachois

De forme triangulaire, elle laisse apparaître de larges bancs de sable (200 hectares) visibles à marée basse, séparés par des chenaux profonds de 2 à 3 mètres et parcourus par de forts courants s'inversant selon la marée. A marée basse, le plan d'eau couvre de 880 à 990 hectares.

- Les cordons de sable et de galets de l'isthme

Les dunes de sable s'étendent sur près de 6 km de long à l'Ouest du Grand Barachois, au lieu dit « Buttereaux ». Ce cordon dunaire, culminant à 20 mètres, étroit en bordure de lagune (80 à 100 m de large en moyenne), s'épaissit vers le Sud.

Les dunes sont aussi présentes à l'Est du Grand Barachois (« Pointe aux Cacaouis »).

L'isthme, d'une longueur de 12 km environ, atteint 2,5 km dans sa partie la plus large, au Sud de la lagune.

- Les zones humides (marais « Lamanthe »)

Elles comprennent des marais d'eau douce et saumâtre, de tailles et de formes variées, d'une superficie totale de 28 hectares, et de nombreuses prairies humides appelées « rides ou beach ridges », essentiellement localisées au Sud de la lagune, sur une surface d'environ 100 hectares.

13. Critères Ramsar :

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9
 ✓ ✓ ✓ ✓ ... ? ? ✓ ? ... ?

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Critère 1 : -La zone considérée est naturelle et unique dans toute la grande région. Le double tombolo formé qui enserme la lagune du Grand Barachois est unique sur la côte Est Américaine et unique au niveau français. La lagune abrite un herbier à *Zostera*.

Critère 2 : Les alentours de la lagune accueillent deux à quatre couples reproducteurs de pluvier siffleur (*Charadrius melodus* : Near Threatened for UICNListe rouge individus (CMS Appendix II. There were censuses in 1991, 1996 and 2001, with another scheduled for 2006^{7,8}. It is considered Endangered in USA and Canada.)), de même qu'une importante colonie de sternes arctiques (*Sterna paradisaea*) et de sternes Perregarin (*Sterna hirundo*) (ces sites sont considérés « Low Concern » pour l'UICN) (voir 22 p.17)

Critère 3 : La lagune abrite des colonies de phoques (*Phoca vitulina* et *Halichoerus grypus*). 41 espèces nicheuses d'oiseaux ont été recensées sur le site, dont une dizaine d'Anatidés. (voir 22 p.17)

Critère 4 : Le Grand Barachois est un lieu d'alimentation et de repos important pour les oiseaux (*Branta canadensis*, *Anas rubripes*...) et pour certains poissons (*Salvelinus fontinalis anadromus*). Durant l'hiver, une quinzaine d'espèces d'oiseaux sont régulièrement présentes sur l'isthme (voir 22 p.17)

Critère 7 : La lagune sert vraisemblablement à la reproduction de nombreuses espèces de poissons (*solea solea*, *pleuronectes platessa*) et est essentielle à l'omble (*Salvelinus fontinalis anadromus*) au cours de son cycle migratoire.

15. Biogéographie

a) région biogéographique :

Du point de vue biogéographique, la zone concernée appartient à l'écozone Néarctique qui couvre l'ensemble de l'Amérique du Nord. Cependant cette nomenclature n'est pas suffisamment précise pour constituer un repère fiable.

C'est pourquoi nous avons retenu comme critère biogéographique le classement en domaines floristiques.

Dix domaines floristiques majeurs et neuf régions forestières sont présents en Amérique du nord : du domaine arctique, au domaine tropical. L'archipel se situe dans le **domaine floristique et forestier boréal**, comme le montre la carte ci-dessous. (fig 6).

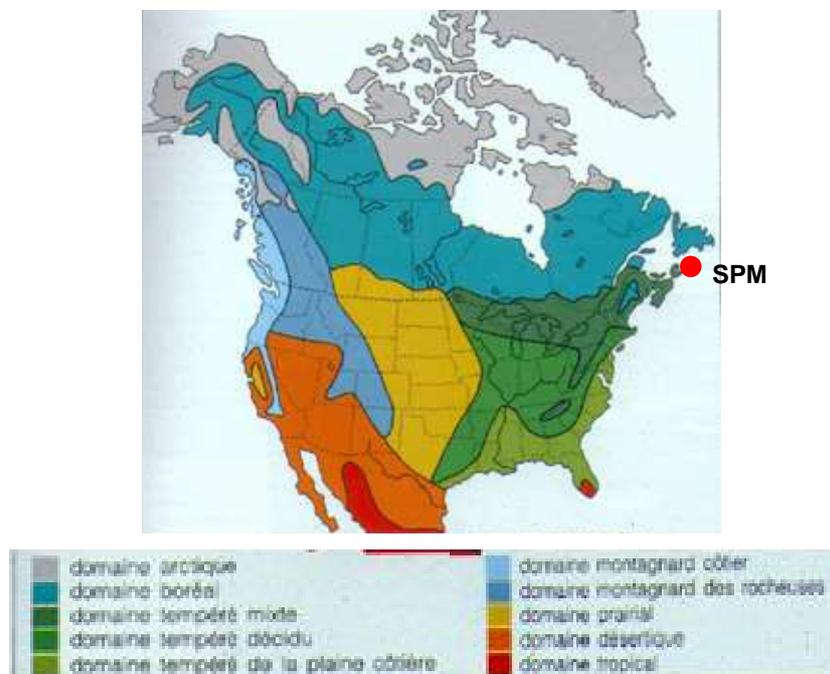


Fig. 6 domaines floristiques nord-américain (d'après Fleurbec)

Le domaine boréal nord-américain englobe la plus grande partie des forêts du Canada. Il forme une ceinture très large (env. 800 km.), au sud de la toundra. Le climat se caractérise par des

températures basses, relativement peu de précipitations surtout dans la partie centrale, et une courte période de végétation : 3 à 4 mois avec un danger de gel qui persiste toute l'année dans certaines régions. Le relief vallonné regorge d'innombrables lacs et cours d'eau et le domaine compte d'immenses tourbières à Sphaigne (bogs et fens).

b) système de régionalisation biogéographique :

Les habitats naturels, par analogie aux écorégions de Terre-Neuve, sont intermédiaires entre les landes maritimes du Sud-est (*Southeastern Maritime Barrens*), présent sur la majorité des espaces naturels de la péninsule de Burin, et les landes hyper-océaniques orientales (*Eastern Hyper-Oceanic Barrens*), représentées sur l'extrême sud des côtes de la péninsule de Burin.

Les espaces naturels de l'archipel sont formés par une alternance de milieux ouverts : landes, zones tourbeuses, lagunes marines et milieux fermés composés par une forêt presque pure de Sapin baumier (*Abies balsamea*).

En référence aux domaines bioclimatiques de la forêt boréale québécoise et terre-neuvienne, les espaces forestiers peuvent être classés dans le domaine de la sapinière à bouleau. Ce domaine se situe juste au nord de la forêt mélangée. Le caractère hyper-océanique visible sur la péninsule de Burin se retrouve dans les îles par la présence des formations de Sapins baumiers (*Abies balsamea*) rampants : les krummholtz.

16. *Caractéristiques physiques du site :*

○ **Géologie et géomorphologie**

L'archipel appartient à l'immense chaîne primaire appalachienne.

L'isthme sédimentaire reliant l'île de Miquelon à celle de Langlade se caractérise par sa forme de double tombolo², sa longueur (12 km) et sa largeur très faible par endroits (50 m au minimum). Cette originalité en fait un site unique en Atlantique Nord et une des formes sédimentaires les plus spectaculaires du territoire français.

● **Formation de l'isthme**

La formation de l'isthme s'est effectuée suivant un mécanisme qui peut être divisé en deux phases :

- Apport des sédiments sur la zone :

Durant la dernière glaciation, l'archipel était recouvert par un glacier provenant de Terre-Neuve, progradant vers le sud. Lors du recul de ce glacier, il y a 12000 ans, des blocs de sédiments ont été déposés de façon continue sur le plateau continental, sous forme de moraines latérales, sur les flancs des langues glaciaires, comme celles qui encerclaient l'actuel emplacement de l'isthme. Ainsi, les

²Le terme « tombolo » est appliqué lorsqu'une flèche de sable ou de galets, c'est-à-dire une accumulation littorale de forme allongée, réunit une île à la côte voisine. Ces accumulations sont contrôlées par le régime hydrodynamique et les conditions locales (nature et quantité de sédiments, orientations des courants, force des houles...) et peuvent être de tailles variées, atteignant parfois plusieurs dizaines de kilomètres de long.

reliefs des Buttes dégarnies et le substrat de la tourbière des Terres Noires sont issus de dépôts morainiques.

L'apport sédimentaire peut également provenir de l'érosion de la côte ou des falaises sous l'action érosive de la houle.

- Construction de flèches progressant vers les côtes voisines³ :

La remontée du niveau marin poste glaciaire a ensuite permis, grâce à l'action des houles, de trier le matériel sédimentaire présent et de le mettre en mouvement. Avec l'action de la mer, les sédiments se sont orientés dans la direction Nord-Sud et agrégés en flèches. Ici le tombolo est double car il est issu de la formation de deux flèches : l'une à partir de Miquelon, orientée vers le Sud, et l'autre à partir de Langlade, orientée vers le Nord. Les deux flèches se sont rejointes à l'endroit où l'isthme est le plus étroit, aux 2/3 de sa longueur à partir de Miquelon : c'est le dernier endroit à s'être fermé.

○ **Géo-genèse des milieux naturels de la zone**

- **La tourbière des « Terres Noires »** (au Nord)

Sur un substrat morainique, mais grossièrement plan et bombé, culminant à 22 mètres, les « Terres noires » sont une vaste tourbière où la paludification (accumulation de matière organique, c'est-à-dire de tourbe, causée par une augmentation de l'humidité du sol et la colonisation par les sphaignes) est arrivée à son terme.

Cette tourbière est représentative de l'un des habitats les plus communs de l'archipel.

- **La lagune du Grand Barachois** (au centre)

L'intérieur du Grand Barachois est constitué de bancs de sable nus et de chenaux.

La marge Ouest est constituée du cordon des Buttereaux : c'est la branche nord-ouest du tombolo en Y reliant Miquelon à Langlade. Il est long de 3,6 km et large de 70 m au nord jusqu'à 150 m en son centre. L'altitude de ce cordon peut atteindre 20 m N.G.F. du fait de la présence de dunes appelées localement « Buttereaux ».

La marge Est, autre branche de l'Y, est également constituée de sable et s'ouvre sur la mer par une passe ou embouchure. La partie Nord de celle-ci est une flèche sédimentaire rattachée à l'île de Miquelon, appelée « Pointe aux Cacaouis ». L'assise rocheuse de toutes les parties sableuses est constituée de galets.

- **Les marais « Sud »**

³Une étude des dynamiques sédimentaires hydrauliques et éoliennes qui prévalent à la formation de l'isthme et de ses écosystèmes associés, menée dans le cadre d'une thèse de doctorat de l'Université de Caen, s'est achevée en septembre 2007 (Nicolas ROBIN – cf. bibliographie). Ces recherches visent à connaître les paramètres qui déterminent l'évolution des côtes meubles dans un laps de temps plus ou moins long (suite à une tempête ou cycles saisonniers à pluriannuels).

Au sud de la lagune se développent d'autres cordons dunaires de hauteur plus réduite (< 1,5m), linéaires et sub-parallèles à la côte appelés « beach ridges » (Otvos, 2000). Ces cordons relictuels ont été construits par l'action des houles, puis modelés par le vent. Entre ces formations, il y a des zones dépressionnaires dans lesquelles se développent des marais.

- **Hydrologie**

- **Les eaux marines**

Les calculs de marées sur Saint- Pierre et Miquelon indiquent un environnement micro-tidal, de type semi-diurne. Le marnage atteint 1,50 m en période de mortes-eaux et au maximum 2,40 m en période de vives-eaux. Des mesures de courants de marées réalisées dans la rade de Saint- Pierre indiquent des vitesses ne dépassant pas 0,15 m/s. L'action du courant de marée possède donc une faible dynamique dans le transport des sédiments

Les houles principales atteignant l'archipel sont de direction Ouest à Sud -Ouest (55%). Cependant, en novembre et février, la direction Nord -Ouest est dominante. C'est durant la saison hivernale, de novembre à avril, que l'archipel reçoit les houles les plus puissantes (50% sont supérieures à 3m et parfois à 7m au large).

La façade Est de l'archipel, protégée par la péninsule de Burin de Terre-Neuve, est la plus abritée de l'action des houles : elle ne reçoit que 18 % des houles, généralement inférieures à 2 m. La façade Ouest est par contre exposée, dans le golfe du Saint-Laurent, et la côte Sud est ouverte aux houles provenant de l'océan Atlantique.

Les eaux marines sont traversées par le courant froid du Labrador et la salinité y est voisine de 3,5 ‰. La température moyenne fluctue entre -1,8°C et 17°C.

- **Eaux saumâtres**

La lagune du Grand Barachois, d'une profondeur maximale de 3 mètres, s'étend sur environ 900 hectares, et communique avec la mer par un chenal localement appelé « Goulet ». Son intérieur est constitué de bancs de sable nu et de chenaux.

Le marnage est faible : il est compris entre 1 et 1,5 mètres.

A l'intérieur de la lagune, le mouvement des marées est complexe. Les courants de marée peuvent être forts au niveau de la passe et contribuent, par leur inversion, aux mouvements des bancs de sable et des flèches sableuses délimitant la passe. Les horaires de marée sont décalés d'environ 1 heure au niveau du « Goulet » par rapport au port de Saint- Pierre, et de 2 heures au pied des « Buttereaux ».

Les températures de l'eau varient de -1,5°C entre mi-décembre et mi-février, période pendant laquelle la moitié de la surface occidentale est gelée, à 19°C en juillet. La salinité des eaux est légèrement inférieure à celle du large : 3,1 ‰ au « Goulet » pour 2,7 ‰ près des « Buttereaux ».

Le Marais « du Bois brûlé », la partie Nord des marais de Lamanthe et l'étang de Sauveur font également partie des plans d'eau saumâtre de l'isthme.

-

- **Les eaux douces**

Au Nord de la lagune, à travers les « Buttes dégarnies » et la tourbière des « Terres Noires », serpentent les 3 ruisseaux « de la Presqu'île », « du Milieu » et « du Nordet ».

Le ruisseau « de la Presqu'île » se forme dans la « Bouillée de la Presqu'île », passe à l'Est des « Buttes dégarnies » puis s'achève dans le Grand Barachois. Ces eaux, provenant de tourbières, sont peu minéralisées et colorées, et ont un pH acide (5 à 6).

Le ruisseau « du Milieu » prend sa source dans la « Bouillée du Noroît », traverse les « Buttes dégarnies » et se jette dans le Grand Barachois. Son substrat est composé essentiellement de pierres et de graviers, et son habitat semble de meilleure qualité pour la reproduction de l'Ombre de fontaine (*Salvelinus fontinalis*). Son débit n'est pas connu et son pH légèrement acide est compris entre 5,7 et 7,5.

Le ruisseau « du Nordet » prend naissance sur la vaste tourbière des marais de « Bellevue ». Il traverse la « Bouillée du Nordet » pour finir sa course dans le Grand Barachois, en passant par la tourbière des « Terres Noires ». Son substrat est composé essentiellement de graviers fins, avec l'apparition de quelques grosses pierres dans sa partie boisée. Son débit moyen d'étiage est de 20 l/s et son pH est voisin de celui du ruisseau « du Milieu ». La température moyenne des eaux courantes varie entre 0,2 et 18,6°C.

Les étangs d'eau douce (Marais Lamanthe, marais Giraud, étangs Larranaga et de l'île Verte) ont une superficie comprise entre 0,5 et 5 hectares, et sont profonds de 1,5 m en moyenne. Ils sont composés de substrats généralement mixtes, constitués de vase et d'éléments grossiers d'un diamètre supérieur à 5 cm.

Les étangs des « Terres Noires » ont un pH acide qui descend parfois jusqu'à 4.

17. *Caractéristiques physiques du bassin versant :*

- **Pédologie**

Les études pédologiques effectuées dans les îles ont défini trois grands types de sols, dont deux présents sur le site. En effet, le sol argileux, provenant de la décomposition des schistes ardoisiers et des schistes rouges, est absent de la zone inventoriée.

- **Un sol sableux**

C'est le type le plus représentatif du site. Il englobe les formations littorales sur tout l'isthme, depuis Langlade jusqu'à la « Pointe au Cheval » et la « Pointe aux Alouettes ». Ces zones sableuses sont parfois recouvertes de tourbe dans les bas-fonds ou de plaques de vase, formées par assèchement des parties basses. Le Nord de l'isthme est composé d'un mélange de sables et de galets, alors que l'on trouve uniquement du sable au Sud. Les granulats sableux sont de taille et de couleurs variées selon les emplacements sur l'isthme et sur l'estran.

- **Un sol tourbeux**

Ce type de sol, très présent dans l'archipel, est représenté au niveau des « Terres noires », au Nord-Est du Grand Barchois. L'épaisseur de la couche de tourbe varie de quelques décimètres à plusieurs mètres en certains endroits, et le pourcentage de matière minérale peut atteindre 30 à 40 %. C'est une tourbière légère, à fort pouvoir absorbant. Les sphaignes s'y perpétuent à la surface de l'eau.

- **Climat**

Même si l'archipel est situé à la latitude de Nantes, il subit, du fait du courant froid du Labrador, des conditions climatiques à caractère subarctique-océanique (Aubert de la Rüe, 1970), caractérisées par une température moyenne annuelle de 5,5 °C, avec un maximum en août de 15,7 °C et un minimum en janvier de -2,97 °C (moyennes sur la période 1933/87). Les températures négatives s'étendent de janvier à mars, et seuls les mois de juillet, août et septembre ont une température supérieure à 10°C. De plus, ces faibles températures s'accompagnent d'un vent constant et d'un fort taux d'humidité (82 %).

Le nombre de jours de gel est aussi un facteur important. Les premières gelées apparaissent fin novembre et se poursuivent, irrégulièrement jusqu'en avril.

La moyenne des hauteurs annuelles de précipitations est de 1342 mm, avec des brouillards très fréquents déterminant une humidité de l'air élevée et une insolation faible (1438 h en moyenne) et réparties sur environ 180 jours.

L'importance des vents constitue un autre caractère essentiel du climat de l'archipel. Les vents sont de direction prédominante Sud-Ouest à Nord-Ouest (55%). Ces secteurs sont dominants toute l'année, exceptés en mai, où aucune direction n'est dominante. Les vents sont généralement continus et d'une forte intensité, leur vitesse moyenne est de 6,6 m/s sur l'année, mais elle peut atteindre 15 m/s en hiver.

L'hiver, les températures ne s'abaissent pas suffisamment pour que la mer gèle, contrairement au golfe du Saint-Laurent et aux côtes septentrionales de Terre-Neuve, où la banquise se forme.

Cependant, sur l'isthme, la lagune du Grand Barchois, de par sa faible profondeur d'eau et son taux de salinité plus faible qu'en mer, gèle en grande partie chaque hiver.

18. Valeurs hydrologiques :

Le rôle de la lagune de ce point de vue est encore méconnu, le mouvement des masses des sables en présence est imparfaitement connu. Toutefois, l'évolution de la représentation cartographique laisse apparaître de grosses différences de répartition de ces masses.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Marine/côtière : **A** • **B** • C • D • **E** • F • G • **H** • I • **J** • K • Zk(a)

Continentale : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • **Tp** • Ts • **U** • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance :

J : Lagune cotière saumâtre/ salée

E : rivages de sable fin, grossier ou de galets

A : Eaux marines peu profondes

B : Herbier marin

H : marais intertidaux

Tp : Marais d'eau douce permanent

U : Tourbières non boisées

20. Caractéristiques écologiques générales :

Le site RAMSAR proposé, centré sur la lagune salée du Grand Barchois est composé d'une mosaïque de milieux :

Le plan d'eau est colonisé par un herbier à zostères (*Zostera marina*) plus ou moins dense. Cet herbier constitue le support de peuplements animaux diversifiés (voir 22).

Le plan d'eau représente une halte migratoire importante pour les oiseaux en transit vers la côte Est des Etats-Unis ou l'Amérique du Sud (voir 22).

La lagune est bordée de bancs de sables et de galets, qui abritent une colonie de Phoques et constituent des sites de reproduction pour certaines espèces d'oiseaux, dont certains sont menacés (voir 22).

La lagune présente également des contacts avec des marais halophiles à Salicorne (*Salicornia europaea*), spergulaires (*Spergularia marina*) et divers Carex (en particulier *Carex paleacea*).

Le cordon dunaire littoral est le royaume des pelouses à oyat colonisées ensuite par une végétation basse tout à fait remarquable et fragile.

Dans des zones non soumises à l'influence marine, se développent des marais d'eau douce qui abritent une belle végétation aquatique et palustre (*Polygonum sp.*, *Menyanthes trifoliata*, *Nuphar variegata*, *Carex sp.*, *Juncus balticus*). Ces marais évoluent par des processus de paludification, vers des tourbières à sphaignes et éricacées, dont l'espèce typique est la sarracénie (*Sarracenia purpurea*).

La diversité des habitats de cet ensemble humide, l'étroite imbrication des habitats terrestres et marins, sa situation au cœur de l'isthme joignant les deux îles de Miquelon et Langlade et dans un couloir de migration important pour l'avifaune, en font un site écologique très important pour la diversité végétale et animal.

Dans le détail, on trouve :

- Eau stagnante salée à *Zostera marina*
- Eau stagnante saumâtre à *Ruppia maritima*, *Potamogeton*
- Vase salée à *Salicornia europaea*, *Spergularia canadensis*, *S. marina*, *Stellaria humifusa*, *Plantago maritima*
- Végétation halophile et prés salés à *Eleocharis halophila*, *Carex paleacea*, *Ranunculus cymbalaria*, *Puccinellia pumila*,
- Habitats aquatiques à *Nuphar variegatum*
- *Marais et tourbières* à *Sphagnum* plur. sp., *Sarracenia purpurea*
- Dune sableuse littorale à *Ammophila breviligulata*, *Cakile edentula*, *Artemisia stelleriana*, *Lathyrus japonicus*
- Pelouse sableuse d'arrière-dune à *Agrostis tenuis*, *Luzula multiflora*, *Ammophila breviligulata*, *Empetrum nigrum*, *E. eamesii*
- Végétation pionnière colonisant les cordons de galets du bord de mer à *Senecio pseudo-arnica*, *Mertensia maritima*, *Ligusticum scothicum*

21. Flore remarquable :

La flore de l'archipel est formée d'un mélange de plantes arctiques, subarctiques et tempérées, semblables à celles du Sud de Terre-Neuve et de la côte Nord du Québec.

Sur le site, la végétation est constituée d'arbres et d'arbustes qui forment des bosquets, de plantes herbacées dans les prairies, et de mousses et lichens au niveau des tourbières. Au total, plus de 350 taxons répartis en 70 familles sont identifiés sur l'isthme, alors que la période de végétation est très courte du fait du climat (floraison de fin mai à fin septembre).

La végétation arbustive se présente sous la forme de broussailles : Aulnes et Ericacées poussent sur les pentes des collines et les bords des ruisseaux.

L'imperméabilité du sous-sol et le climat humide et venteux favorisent la formation de tourbières (« les Terres Noires »), parsemées d'une myriade d'étangs d'origine glaciaire, où prolifèrent notamment :

- Des Sphaignes (variétés de mousses) ;
- Des lichens ;
- Des orchidées et des plantes carnivores ;
- Des plantes à baies, comme les camarines (*Empetrum nigrum* et *Empetrum eamasi*) et la ronce petit mûrier (*Rubus chamaemorus*), aussi connue sous le nom de « Platebière ».

Un manque de données concernant les plantes primitives (lichens, algues) sont à l'origine de lacunes dans l'inventaire floristique.

Sur le bassin versant rocailleux et sec s'étendent des landes à Ericacées, tandis que des prairies naturelles d'oyats (*Ammophila breviligulata*) et autres graminées (Elyme des Sables (*Elymus arenarius*), Spartine (*Spartina pectinata*)), entrecoupées d'étendues marécageuses favorables aux joncs, aux rubaniers et aux potamots, se développent spontanément sur les cordons littoraux. Cette végétation pionnière compte également le Pois maritime (*Lathyrus japonicus*) et des Eglantiers (*Rosa virginiana* et *Rosa rugosa*).

Les milieux secs des dunes fixées sont aussi favorables à la Smilacine étoilée (*Smilacina stellata*) et au Fraisier sauvage (*Fragaria virginiana*).

Le fond de la lagune du Grand Barachois est composé majoritairement de Zostère maritime (*Zostera maritima*), nourriture de base des Anatidés (Canards et Bernaches).

Quant au bord de mer, il accueille la végétation suivante :

- du Caquillier maritime (*Cakile edentula*)
- de la Mertensie maritime (*Mertensia maritima*)
- de la Sabline faux-peplus (*Arenaria peploides*)
- des Arroches (*Atriplex* sp.).

Dans les milieux salés et saumâtres règnent la Salicorne d'Europe (*Salicornia europaea*) et le Plantain maritime (*Plantago maritima*).

Les plaines marécageuses de l'intérieur sont le domaine de l'Iris versicolore (*Iris versicolor*), de la Renouée amphibie (*Polygonum amphibium*) et de l'Airelle à gros fruits (*Vaccinium macrocarpon*).

La position géographique de l'archipel, sur les routes migratoires nord-américaines, lui permet d'accueillir une avifaune diversifiée, avec des espèces se reproduisant dans le Nord en transit (limicoles) ou venant hiverner ici, ou des espèces nicheuses en limite Nord de leur aire de répartition.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'archipel était exempt de mammifères herbivores sauvages. Les habitants ont introduit quelques espèces à des fins cynégétiques : le Lièvre variable (*Lepus americanus*) en 1881, le Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) en 1953 et le Lièvre arctique (*Lepus arcticus*) en 1982. Le seul carnivore sauvage naturellement présent sur les îles est le Renard roux (*Vulpes fulva*).

Le site visé est peu concerné par cette faune importée, sauf dans sa marge nord.

Cette relative pauvreté en mammifères terrestres est compensée par l'abondance des mammifères marins : Phocidés facilement observables dans le Grand Barachois.

Diverses espèces d'oiseaux et de mammifères venues se reproduire, se nourrir ou se reposer, s'y succèdent tout au long de l'année. Par sa situation et l'importance de certaines de ses populations (le Canard Noir (*Anas rubripes*) par exemple), la lagune du Grand Barachois présente un intérêt tout particulier qui dépasse largement le cadre de l'archipel.

o **Mammifères**

• **Mammifères marins :**

Une colonie de Phoques veaux marins, aussi appelés Phoques communs, (*Phoca vitulina*) de quelques centaines d'individus (400 à 600) est présente toute l'année sur le site. Chaque printemps, à partir de la dernière semaine de mai, les femelles mettent bas.

Le Phoque gris (*Halichoerus grypus*) est présent à partir d'avril et fréquente la lagune et les bancs de sable à la sortie du « Goulet ». Dès novembre, il migre pour se reproduire sur les côtes de l'île des Sables, à 200 km au Sud de l'archipel. Il peut lui arriver de donner naissance sur l'isthme, mais c'est rare.

Depuis environ une douzaine d'années, en période hivernale, il n'est pas rare de voir le Phoque à capuchon (*Cystophora cristata*) autour des côtes et sur les rivages du site. Quant au Phoque du Groenland (*Pagophilus groenlandicus*), il se reproduit dans le golfe du Saint-Laurent, sa présence dans la lagune n'est qu'occasionnelle.

Au large de l'isthme, comme tout autour des îles, des Cétacés peuvent être aperçus : Baleine à bosse, Rorqual commun, Petit Rorqual, Dauphin bec blanc, Orque, et exceptionnellement Cachalot et Baleine bleue...

• **Mammifères terrestres**

L'isthme reflète la pauvreté générale de l'archipel en espèces mammaliennes terrestres, puisque les habitats boisés où vivent les herbivores sont peu représentés sur le site (*voir plus haut*).

Il est possible d'apercevoir quelques traces de passage de Renard roux sur les plaines de l'isthme, mais ces observations sont occasionnelles.

Enfin, la présence de trous utilisés par des rats a été mise en évidence dans les Buttereaux. Il semble qu'il s'agisse d'une introduction involontaire de l'espèce à cet endroit.

- **Oiseaux**

- **Oiseaux nicheurs :**

41 espèces nicheuses ont été recensées sur le site, dont une dizaine d'Anatidés (Bernache du Canada ou *Branta canadensis*, Canard Pilet ou *Anas acuta*) et cinq de Laridés. Sur les bancs de sable situés à la sortie du « Goulet », une petite colonie de Sterne arctique (*Sterna paradisaea*) est installée. On peut observer chaque année quelques couples nicheurs (moins d'une dizaine) de Pluvier siffleur (*Charadrius melodus*), une espèce menacée d'extinction au niveau mondial (il n'en reste que 2000 couples dans le monde).

Certaines espèces se trouvent ici en limite extrême-orientale de leur aire de répartition, comme le Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*).

- **Oiseaux hivernants :**

Durant l'hiver, une quinzaine d'espèces d'oiseaux sont régulièrement présentes sur l'isthme, dont quatre canards (Canard Noir (*Anas rubripes*), Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*), Harle huppé (*Mergus serrator*), Fuligule Milouinan (*Aythya collaris*)) et deux rapaces (Pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) et occasionnellement Harfang des neiges (*Bubo Scandiacus*)).

Sur la côte Est du site, les canards marins arrivent dès l'automne : trois espèces de Macreuses (*Melanitta sp.*), Harelde Kakawi (*Clangula hyemalis*) et Eider à duvet (*Somateria mollissima*). Une espèce d'Alcidé hiverne aussi ici : le Guillemot à miroir (*Cephus grylle*).

Des données sont récoltées depuis 1974 par quelques naturalistes locaux : la population hivernante de Canards noirs fait l'objet d'un suivi patrimonial régulier depuis 1994. Des comptages bimensuels sont réalisés sur le Grand Barachois entre octobre et avril par les agents du service départemental (ONCFS, FDC). Dans le cadre de la coopération régionale, les résultats sont transmis au Service Canadien de la Faune, qui les intègre au niveau régional.

- **Oiseaux migrants :**

Sur 34 espèces de limicoles recensées à Saint-Pierre et Miquelon, provenant principalement de l'arctique canadien, 31 ont été observées dans le secteur du Grand Barachois. Celui-ci constitue une halte migratoire d'automne avant leur hivernage sur la côte Est des Etats-Unis ou en Amérique du

Sud. De plus, la lagune est également, par ses dimensions et son statut protégé, une zone refuge lors de la période de chasse (septembre à mars), pour les canards et les limicoles.

Parmi les migrateurs, le Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) et le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) sont ceux qui ont les effectifs les plus élevés.

Le Courlis corlieu est le migrateur d'automne qui arrive généralement le premier. Il utilise les plaines au Sud des « Marais Larranaga » pour dormir et se nourrir. Durant le jour, un grand nombre de ces oiseaux partent dans les collines de la partie Ouest de Miquelon. Les effectifs maximaux sont atteints durant la première quinzaine d'août, avec environ 300 individus.

A partir de la fin de juillet, le Pluvier argenté, inféodé au milieu lagunaire, est observé. Sa population est maximale en septembre et octobre, avec plus de 200 individus. A marée basse, en compagnie d'autres limicoles, il utilise les bancs de sable pour se nourrir. A marée haute, il gagne les plaines de l'isthme pour se reposer, notamment au Sud des « Marais Larranaga ». Occasionnellement, un ou deux individus peuvent hiverner sur le site, en compagnie de quelques Bécasseaux, le plus régulier étant le Sanderling, suivi du Bécasseau maubèche et du Bécasseau variable.

○ Poissons

Les ruisseaux « du Nordet » et « du Milieu » possèdent une population résiduelle d'Omble de fontaine anadrome (*Salvelinus fontinalis anadromus*), qui réalise une partie de son cycle dans la lagune et en mer. Cette population a été victime d'une exploitation abusive dans les années 1960 à 1980. En effet, à cette époque, il n'était pas rare de trouver des filets en travers des embouchures de cours d'eau. Ces ruisseaux ne sont plus autorisés à la pêche.

Il subsiste une belle population d'Anguille américaine (*Anguilla americana*), peu ou pas exploitée, vivant dans les ruisseaux. L'Epinoche (*Gasterosteus aculeatus*), présente dans le Grand Barachois, sert de nourriture de base aux Sternes.

○ Autres Vertébrés

Parmi les Amphibiens, la Grenouille verte est la seule espèce connue dans l'archipel. Elle est également présente autour du Grand Barachois. Il s'agit d'une espèce introduite.

Il n'y a pas de Reptiles à Saint-Pierre et Miquelon, hormis la Tortue Luth (*Dermodochelys coriacea*) observable parfois dans les eaux côtières.

○ Invertébrés

Les connaissances disponibles montrent que le Grand Barachois est peuplé d'Echinodermes, de Mollusques et de Crustacés : Oursin vert (*Strongylocentrotus droebachiensis*), Dollar des Sables (*Echinarachnius parma*), Etoile commune (*Asterias forbesii*), Bigorneau commun (*Littorina littorea*),

Moule bleue (*Mytilus edulis*), Palourde du Nord (*Arctica islandica*), Crabe araignée (*Hyas coarctatus*), Homard d'Amérique (*Homarus americanus*), crevette grise (*Crangon crangon*)...

En l'absence d'inventaire précis de ce groupe, les mollusques et crustacés ne sont que partiellement connus, et d'importantes lacunes sont constatées sur les autres groupes d'invertébrés : Annélidés (vers terrestres et marins) et Arthropodes (Insectes et Arachnidés), pour lesquels aucun recensement exhaustif n'a été jusqu'à présent effectué.

Une étude sur le site serait donc nécessaire pour améliorer les connaissances de la biocénose de l'isthme et de la lagune du Grand Barachois.

23. Valeurs sociales et culturelles :

a) Décrire les éventuelles valeurs sociales et culturelles du site

○ **Patrimoine historique**

Aucune recherche archéologique n'a été effectuée sur le site.

Concernant les époques plus récentes, l'isthme ne livre pas beaucoup plus d'éléments. Les fermes ancestrales ont été détruites. Les seuls vestiges encore présents sur l'isthme sont une cave à légumes à la « Pointe au Cheval », qui permettait de conserver les légumes au frais en l'absence d'électricité, et une croix à l'emplacement de la chapelle Sainte Philomène, sur l'isthme.

Depuis la rétrocession des îles à la France en 1816, plus de 650 naufrages furent officiellement enregistrés autour des côtes de l'archipel, dont une centaine sur le site entre 1790 et 1943. Ces nombreux naufrages ont déposé sur l'isthme des matériaux plus ou moins intéressants, qui ont été récupérés de suite par les habitants de l'époque, ou qui ont été enfouis dans le sable. Certaines pièces ont ainsi été retrouvées (pièces de bateaux, ustensiles, argent selon les légendes...) et sont conservées par leurs découvreurs ou dans les musées. La tradition veut que ces épaves aient contribué à la fermeture de l'isthme au XIX^{ème} siècle.

○ **Patrimoine culturel**

Il est communément admis dans le pays que la dune, de façon globale, cesse d'être un endroit recommandable dès la tombée du jour, et l'imagination populaire s'est plu à la peupler de mystères nocturnes. Parmi les récits quelque peu tissés autour de ces croyances, le « chien aux yeux flamboyants » et « la dame blanche » tiennent une place dominante dans les légendes de fantômes établis sur l'isthme.

De nombreux contes et légendes illustrent les naufrages. Celui du Fulwood est le plus célèbre. Il raconte comment, suite à une mutinerie de l'équipage, en 1828, la goélette remplie de coffres d'or, en provenance des comptoirs canadiens et à destination de l'Angleterre, s'échoua sur la côte Ouest de

l'isthme. La légende raconte, qu'après le naufrage, les mutins auraient caché le trésor dans les dunes de Langlade, mais personne ne sait s'il a été découvert depuis.

En 2007, une exposition sur l'histoire de l'isthme a vu le jour, suite à un partenariat du Conservatoire du littoral avec le Centre Culturel et Sportif et l'association St-Pierre Animation. Cette exposition, qui se veut itinérante, vise à informer les habitants de l'archipel et les visiteurs de tout ce qui concerne l'isthme : formation géologique, évolution historique, vie des premiers habitants, agriculture, usages actuels, faune, flore et paysages...

De plus, un site internet a également été créé par la Mairie de Miquelon afin d'informer sur l'intervention du Conservatoire du littoral sur la zone. Il décrit aussi divers aspects de l'isthme (www.dune-miquelon-langlade.net).

b) Le site est-il considéré d'importance internationale parce qu'il possède, outre les valeurs écologiques pertinentes, des valeurs culturelles importantes, matérielles et non matérielles, liées à ses origines, à la conservation de la nature et/ou au fonctionnement écologique ?

Pas à notre connaissance.

24. Régime foncier/propriété
a) dans le site Ramsar :

Cinq propriétaires sont recensés sur le site proposé, dont trois publics et deux privés (voir carte du parcellaire en annexe). Le plan d'urbanisme de la Commune de Miquelon-Langlade classe ces parcelles en **zone naturelle** (inconstructible) ou à **vocation agricole** (les constructions liées aux exploitations agricoles y étant admises).

Les trois propriétaires publics sont :

- **L'Etat**, propriétaire du plan d'eau du Grand Barachois (plus de 950 ha) et des rivages de la mer (côtes Est et Ouest du secteur, représentant des surfaces linéaires d'environ 125 ha), relevant du Domaine Public Maritime ;
- **La Collectivité Territoriale**, propriétaire de plusieurs parcelles de terrains sur le pourtour de la lagune (pour une superficie totale d'environ 480 ha), relevant de son domaine privé ;
- **Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres**, Etablissement Public Administratif de l'Etat (rattaché au Ministère Français de l'Environnement), détenant depuis 2004 deux parcelles distinctes d'une surface cumulée d'un peu plus de 165 ha, relevant de son domaine privé.

Aucune construction n'est implantée sur ces terrains, mise à part le bâtiment de « l'Observatoire du Grand Barachois » (accueillant le public en été pour l'observation de la faune et flore), qui a été reconstruit sur le domaine privé de la Collectivité Territoriale à la fin des années 90.

Les deux propriétaires privés (résultant des anciennes concessions agricoles du 19^{ème} siècle) sont :

- Les Héritiers de la famille DAGORT, occupant une surface de 330 ha ; trois constructions légères y ont été bâties (antérieurement à l'établissement du plan d'urbanisme du 27 juin 1986), dont deux utilisées comme résidences secondaires estivales et une remise (aucune extension ou modification extérieure de ces immeubles existants n'étant permise par les règles d'urbanisme en vigueur). Une quatrième construction a été réalisée en 2004 en zone classée agricole, elle est destinée à héberger l'exploitant qui demeure sur le site (dépendant de la propriété DAGORT) lors de ses activités de productions estivales.
- Les Héritiers de la famille DELAMAIRE, détenant une superficie de 76 ha ; une bâtisse y est édifiée, il s'agit d'une dépendance de l'ancienne exploitation agricole, servant aujourd'hui de demeure d'été.

Deux observations complémentaires peuvent être formulées à propos de ce site, qui vont toutes deux dans le sens de l'objectif d'une reprise de la maîtrise foncière publique de la zone :

- L'aire géographique couvrant l'ensemble de l'Isthme de Langlade a été inscrite comme zone d'intervention foncière par la Collectivité Territoriale (par délibération du 29 octobre 2001), avec l'institution d'un droit de préemption à son bénéfice en cas de projets de cessions de terrains privés dans le secteur (dispositif utilisé en début d'année notamment pour l'acquisition d'un terrain de 1 000 m² au Nord de la lagune) ;
- Le même territoire de l'Isthme a par ailleurs été délimité comme périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral depuis 2003 (un décret du 29 août 2003 ayant officialisé une précédente délibération du Conseil d'Administration de l'organisme en ce sens). Cet établissement public a depuis acheté, à l'amiable, deux parcelles de terrains (aux Héritiers DAGORT et DELAMAIRE) et a pour objectif de poursuivre sa politique d'acquisition foncière pour des fins de protection et mise en valeur de cet ensemble naturel remarquable.

b) dans la région voisine :

Les territoires situés au Sud et au Nord du périmètre concerné appartiennent en majeure partie à la Collectivité Territoriale, principal propriétaire foncier des espaces naturels de l'archipel. Ils sont classés en zones naturelles inconstructibles par le plan d'urbanisme de la Commune.

Les limites Est et Ouest du site font, quant à elles, parties du Domaine Public Maritime de l'Etat, puisque bordant les rivages de l'Océan Atlantique.

Quelques « enclaves » sont toutefois à noter :

- Deux modestes propriétés privées subsistent au Nord-Ouest du plan d'eau du Grand Barachois, il s'agit de deux parcelles restantes de l'ancienne concession agricole de la « Ferme de la Pointe au Cheval », détenues par les Héritiers DETCHEVERRY, elles y supportent désormais chacune deux maisons à usage d'habitation secondaire.
- Huit constructions légères sont installées le long de la lagune sur le domaine privé de la Collectivité Territoriale ; il s'agit d'anciennes petites cabanes (ou « abris ») de pêche édifiées à compter des années 30, elles font régulièrement l'objet, depuis cette époque, de procédures de renouvellement d'autorisations d'occupation foncière, dites « précaires et révocables » (par voie de conventions nominatives expresse d'une durée de cinq ans renouvelables), délivrées par le Président du Conseil Territorial. Les dernières conventions ont été établies pour la période courant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2012, moyennant un loyer annuel de 125 € pour leurs occupants, qui les utilisent dorénavant comme des résidences de loisirs lors de la belle saison (ces édifices étant également « figés », puisqu'ils ne peuvent faire l'objet d'opérations d'extension, mais seulement d'entretien des structures existantes).

25. *Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :*

a) *dans le site Ramsar :*

○ **Usages actuels du site**

L'unique route d'accès reliant le village de Miquelon à celui de Langlade (et donc cette seule voie de passage terrestre entre les points Nord et Sud de l'île) est aménagée le long du rivage Ouest de la mer. Elle fait l'objet d'un programme pluriannuel de bitumage pris en charge par la Collectivité Territoriale. Des travaux de protection et renforcement du littoral (pose d'enrochements sur le haut de la plage) sont aussi menés depuis plusieurs années pour tenter de lutter contre l'érosion marine et protéger l'étroit cordon dunaire.

Une piste en terre dite « du Goulet » longe, quant à elle, une partie de la bordure Est du trait de côte à partir de la limite Sud du site, elle est accessible en véhicules tout terrain jusqu'à une zone de stationnement située à quelques centaines de mètres de « l'Observatoire ». Fréquenté essentiellement en été, le Grand Barachois accueille de nombreux visiteurs, venant de Miquelon comme de l'Anse du Gouvernement, car il offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités, parfois économiques mais essentiellement de loisirs. Parmi elles :

- **L'agriculture, l'élevage, la conchyliculture**

Traditionnellement présente sur l'isthme depuis le XIX^{ème} siècle, l'agriculture a peu à peu décliné au XX^{ème} siècle. Après une cessation d'activités de plusieurs années, l'exploitation

Delamaire a repris du service en 1997, mais a définitivement arrêté ses productions en 2003, suite à des difficultés financières.

Aujourd'hui, il n'existe plus qu'une exploitation agricole sur l'isthme (au sud du site), implantée depuis 1997 sur des terrains privés : « la Ferme de l'Ouest », tenue par M. Thierry Gautier. et Mme Joëlle Lemaine. Sur une centaine d'hectares, aux « Marais Lamanthe », cette ferme pratique, entre juin et octobre, un élevage extensif en parcs de 300 ovins (brebis et agneaux), de 20 brouillards et d'une quinzaine d'alpagas, et produit des fraises sur 3 hectares.

Environ 80 chevaux, stationnés sur St Pierre en hiver, circulent librement sur l'isthme et peuvent être considérés en élevage extensif puisqu'ils y pâturent de mai à décembre.

- **La cueillette des baies et des champignons**

Les « Buttereaux » et certaines plaines de l'isthme sont des secteurs favorables à la pousse des fraisiers sauvages. A partir de la deuxième quinzaine de juillet, les cueilleurs sont nombreux à parcourir les Buttereaux et les plaines, à la recherche de ce fruit au goût succulent, particulièrement apprécié dans les confitures et liqueurs artisanales.

Sur les tourbières des « Terres Noires » et aux abords des « Buttes dégarnies », à partir d'août, débute la cueillette de la « platebière » (*Rubus chamaemorus*), une petite baie ressemblant aux mûres, mais de couleur orange à jaune, très prisée par les habitants de l'archipel. Ce fruit est souvent destiné à la confection de confitures et de liqueurs ou à accompagner les desserts.

Plus tard en saison, vient la cueillette de l'Airelle à gros fruit, particulièrement abondante sur la partie Sud de l'isthme, mais aussi très localisée au lieu dit « la Colline Noire ». Cette baie rouge sert à la réalisation de confitures et de liqueurs, mais peut aussi être utilisée en condiment dans les plats à base de gibiers.

- **Le ramassage des coquillages et des crustacés**

Au printemps et à l'automne, de nombreux promeneurs viennent en barque ou à pied s'adonner au ramassage des coquillages sur les bancs de sable et les chenaux de la lagune : moules, coques, crevettes grises, crabes...

- **La pêche maritime de loisir et la pêche en eau douce**

Bien que le homard américain (*Homarus americanus*) soit présent dans la lagune, la pêche de ce crustacé y est peu pratiquée. Elle se fait plutôt en mer au large des Terres Noires. A partir de juin et jusqu'en août, quelques personnes s'adonnent à la pêche de l'Omble de fontaine anadrome, qui séjourne à ce moment-là dans la lagune.

Trois cours d'eau se jettent sur les rives Nord de la lagune, il s'agit respectivement des ruisseaux « du Nordet », « de la Presqu'île » et « du Milieu », aucune activité n'y est pratiquée puisqu'ils ne sont pas ouverts à l'exercice de la pêche de loisir en eau douce.

- **Les activités naturalistes**

La présence de l'Observatoire de la Faune à la « Pointe aux Barges » facilite beaucoup l'activité naturaliste, pour les amateurs comme pour les spécialistes.

Sur l'ensemble de l'Amérique du Nord, un comptage des oiseaux hivernants est réalisé pendant la période de Noël (« comptes des oiseaux de Noël »). Sous l'impulsion de M. Roger ETCHEBERRY ornithologue amateur, et de M. Michel BOROTRA, ancien membre du Service de l'Agriculture, ce comptage est réalisé depuis 1975 sur Miquelon, centré sur le milieu de l'île. L'isthme est entièrement inclus dans le comptage. Ce recensement, longtemps resté l'œuvre de quelques ornithologues passionnés, s'est étoffé depuis une dizaine d'années, pour atteindre aujourd'hui une quinzaine de participants.

Pendant une grande partie de l'année, et surtout durant les périodes de migration et de nidification, des observations sont réalisées par quelques passionnés d'ornithologie, qui transmettent les données recueillies pour publication dans plusieurs journaux spécialisés canadiens : « Osprey » à Terre-Neuve et « American birding association » aux USA (« The birder's journal » en Ontario n'existant plus).

Outre ces observations, des suivis précis de la faune sont réalisés par le Service territorial de l'ONCFS⁴, la Fédération de Chasse, et par le Conservatoire du Littoral et de Rivages Lacustres implanté sur le site : suivis des canards de surface (Canards noirs), du Pluvier siffleur, des Sternes arctiques (*Sterna paradisaea*), des phoques...

- **La chasse**

Plus de 600 chasseurs opèrent sur l'archipel. Ceux-ci sont regroupés au sein de la Fédération des Chasseurs de Saint-Pierre et Miquelon.

Créée en 1980, elle remplace les deux associations communales de chasse qui existaient auparavant. Elle dispose de 3 gardes pour assurer la surveillance des territoires, en plus des agents de l'ONCFS. Elle organise la préparation et le passage de l'examen du permis de chasser. La Fédération fait chaque année des propositions au Préfet pour la gestion du gibier dans l'archipel.

Le Conseil Territorial, propriétaire du domaine foncier, concède son droit de chasse à la Fédération. Sur les terrains privés, les chasseurs opèrent avec l'accord verbal des propriétaires.

Il n'existe pas, dans l'archipel, d'association de chasse maritime (A.C.M.) comme en métropole, regroupant les chasseurs de gibiers d'eau.

⁴ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

- Gibier sédentaire :

La chasse du gibier sédentaire (Lièvre variable et Cerf de Virginie) se pratique au nord du site, (« Buttes dégarnies ») sur les terrains de la Collectivité. Les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse de ces deux espèces sont définies par le Code de l'Environnement, article R. 424-13.

- Gibier migrateur :

Le Grand Barachois est un milieu vital pour la chasse aux oiseaux migrateurs dans l'archipel.

La chasse est interdite sur le plan d'eau et les marges du Grand Barachois par arrêté préfectoral depuis 1980.

Les marais attenants, les plaines humides de l'isthme, et les nombreux plans d'eau, forment un complexe intéressant pour la reproduction, la migration et l'hivernage de nombreux oiseaux, en particulier des Anatidés, ce qui attire les chasseurs qui peuvent y pratiquer leur loisir.

Les terrains de la collectivité sont ouverts à la chasse, et les chasseurs peuvent exercer leur activité sur les domaines privés en accord avec les propriétaires pendant la période hivernale. Les dates limites d'ouverture et fermeture sont fixées par décret ministériel, comme pour le gibier sédentaire.

- **Les activités sportives**

- **Randonnée équestre :**

Le Groupement pour la Promotion du Cheval de Miquelon (GPCM) est une association loi 1901 réunissant 60 membres, installée avant 2007 à « Sauveur » et depuis 2007 au lieu-dit « Buttes dégarnies », qui propose des randonnées équestres de juillet à début septembre.

Le Groupement des Producteurs des Chevaux de Miquelon donne également des cours d'équitation et organise des colonies de vacances axées sur la découverte équestre.

De plus de nombreux propriétaires de chevaux utilisent le site pour leurs loisirs.

- **Les 25 kilomètres de Miquelon :**

Epreuve de course à pied créée en 1984, cette compétition a toujours lieu l'avant-dernier samedi du mois de juin. Le départ est donné à l'extrémité sud de l'isthme de Miquelon-Langlade, au lieu dit « Coin du sable ». Après s'être élancés sur quelques deux cents mètres de sable fin, les concurrents empruntent la piste de onze kilomètres à travers l'isthme et les « Buttereaux ». La course se poursuit ensuite sur la route goudronnée reliant « le Grand C » au bourg de Miquelon.

A l'heure actuelle, cette épreuve est devenue la plus grande fête sportive de l'archipel et attire de nombreux Canadiens (Terre-Neuviens), avec plus de 400 coureurs durant la vingtième édition.

- **Les activités de loisirs : promenades, bateau, baignade et camping**

Le Barachois offre également l'opportunité de faire des promenades en Zodiac, organisées par l'Office du Tourisme, pour approcher les phoques, ou à pied, à cheval ou à vélo, que ce soit en bordure de mer, sur le sentier des « Buttes dégarnies » ou sur le chemin menant à l'Observatoire de la Faune.

Ce dernier sert souvent de lieu de rassemblement pour des pique-niques ou des barbecues, qui se généralisent aussi sur les rivages.

Enfin, les plages de « Sauveur », et du « Coin du Sable » sont particulièrement fréquentées en été. Les gens peuvent y pratiquer les activités traditionnelles sur une plage : baignade, activités nautiques, jeux dans l'eau, jeux sur le sable, farniente...

Il n'existe pas d'aire aménagée de camping sur le site.

- **Autres activités**

Depuis une vingtaine d'années, des travaux légers de restauration des dunes sont entrepris dans le secteur des « Buttereaux », afin de lutter contre l'érosion. Ces travaux, effectués en été, sont organisés par la Mairie de Miquelon et consistent essentiellement en la pose de ganivelles pour retenir le sable et l'épandage de goémon et paille (zostère sèche) pour enrichir le sol et favoriser la reprise végétale.

Depuis deux ans la restauration est également assurée par le Conservatoire du Littoral en faisant intervenir une entreprise locale.

b) dans la région voisine/le bassin versant :

Une zone résidentielle importante se construit depuis quelques années à « l'Anse du Gouvernement », 10 km au sud du site. Ces résidences secondaires, habitées surtout en été, peuvent accueillir quelques centaines de personnes, formant ainsi un village presque aussi peuplé que celui de Miquelon.

26. *Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, a) dans le site Ramsar :*

- **Facteurs naturels :**

- **Erosion marine :**

« L'étude de l'évolution du trait de côte indique une dynamique [...] différente entre les deux façades. A l'Est, la ligne de végétation de l'ensemble de son linéaire côtier est en accrétion. A l'Ouest, la partie Nord est en érosion depuis 1949 et ce recul semble s'accélérer actuellement.

Cette partie nord-ouest de l'isthme de Miquelon-Langlade s'avère très sensible aux conditions d'agitation [...]. De plus, le faible disponible sédimentaire sur l'avant-côte, associé à une alimentation terrigène négligeable, renforce cette dynamique de recul du trait de côte qui, à terme, pose la question d'une possible réouverture de l'isthme⁵. »

- Erosion éolienne

Les dunes relictuelles («Buttereaux») sont soumises à une érosion éolienne intense. Elles sont colonisées par une végétation basse qui freine cette érosion. Toutefois d'importants cratères se sont formés malgré les efforts menés par la collectivité et le Conservatoire pour tenter de corriger ce phénomène.

- Erosion due à la pluie

Elle n'a pas été étudiée.

- **Facteurs anthropiques :**

- Erosion par piétinement des animaux d'élevage. Une population marronne de chevaux occasionne des dégradations par abrouissement de l'oyat avec parfois la présence prolongée de quelques animaux en hiver.
- Circulation automobile : la route qui relie Miquelon à Langlade et traverse le site du nord au sud, est assez fréquentée (comptages ?). Les vibrations occasionnées par les véhicules peuvent être source de nuisance en déstabilisant les dunes.
- La fréquentation en véhicule à moteur hors des voies autorisées (route et chemins carrossables) semble en augmentation.

b) dans la région voisine :

- Urbanisation au Sud de l'Isthme.

. L'impact de la zone résidentielle de « l'Anse du Gouvernement » sur le site est mal connu. L'assainissement individuel n'est actuellement pas contrôlé.

27. Mesures de conservation en vigueur :

Le site ne fait actuellement l'objet d'aucune mesure de protection d'ordre national ou international.

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Est-il appliqué ?

Non

⁵ N. ROBIN *ibid.* p 419

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Une tentative de classement en Réserve Naturelle Nationale n'a pas abouti (1988).

Le Conservatoire du Littoral a rédigé un plan de gestion pour ses acquisitions foncières. Ce document est en cours de validation.

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

Le Grand Barachois a fait l'objet d'études sur le comportement des phoques menées par l'Université Memorial de St-Jean de Terre-Neuve sous la direction du professeur Deane RENOUF, ces études qui constituent le principal des publications sur le site.

Un suivi des populations d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants a été effectué dans le cadre des activités du Service de l'Agriculture de 1983 à 1986.

Un relevé de la végétation a également eu lieu en septembre 1986 en collaboration avec Roger Etcheberry, naturaliste local.

En août 1987, le Directeur du muséum de St-Jean, M. John Maunder accompagné d'un malacologue de l'Université Memorial ont fait des prélèvements de coquillage dans la lagune et les marais adjacents.

A la même époque, une équipe d'algologues dirigée par M. Robert Hooper, de l'université Memorial a étudié la flore algale de la lagune.

Nous ne connaissons pas pour l'instant le résultat exact de ces deux dernières missions, n'ayant pas encore reçu les rapports correspondants.

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

Les structures d'animation nature sur le site sont encore peu ou pas développées : seuls quelques produits axés essentiellement sur le Grand Barachois sont proposés (sorties en Zodiac du Comité Régional du Tourisme, promenades équestres du G.P.C.M., cueillette de fraises à la Ferme de l'Ouest).

Un bâtiment destiné à l'accueil du public a été construit sur le site. Destiné aux touristes-nature et aux passionnés d'ornithologie, l'Observatoire de la Faune a vu le jour en 1995 au lieu dit « Pointe aux Barges ». Cette construction en bois bien que de dimensions modestes, permet l'observation de la lagune et de sa faune. Elle appartient à la commune de Miquelon-Langlade. Selon ses ressources, celle-ci embauche parfois un guide saisonnier en juillet et août, pour accueillir les visiteurs.

En-dehors de ces dispositifs, il n'existe pas d'accueil organisé du public.

Fin 2006, le Conservatoire du Littoral a passé une convention tripartite avec la commune de Miquelon et le Lycée de Saint-Pierre et son collège annexé de Miquelon, afin de mettre en œuvre des actions pédagogiques sur le site. Des sorties scolaires ont été organisées en vue d'accompagner un projet des classes de 5ème (voir 23)

Un programme de communication a été lancé en 2006, afin d'informer la population locale des actions du Conservatoire. Ce programme s'appuie sur plusieurs outils ayant vu le jour en 2007 :

- une exposition itinérante relative à l'histoire du site (formation, naufrages, usages, nature...)
- un site Internet entretenu par la Mairie de Miquelon, régulièrement actualisé (www.dune-miquelon-langlade.net)
- une plaquette d'information tirées à Plus de 500 exemplaires et diffusée localement.

Il faut mentionner également un projet de création d'une Maison de la Nature à Miquelon actuellement à l'étude : cette structure aurait vocation à être un centre d'éducation à l'environnement, de sensibilisation et de valorisation des espaces naturels locaux. Elle aura plusieurs missions dont le développement de projets pédagogiques, d'expositions, de thèmes d'éducation et de sensibilisation auprès de différents publics (enfants et scolaires, habitants de l'archipel, touristes) à partir d'écosystèmes remarquables d'un point de vue écologique, comme le Grand Barachois. Ce projet sera aussi un centre de ressource et un moyen d'améliorer les connaissances sur ce site.

31. *Loisirs et tourisme actuels : (voir ci-dessus)*

L'isthme est le lieu de nombreuses activités récréatives : chasse (hors lagune), pêche à la ligne et pêche à pied, promenades pédestres et équestres, cueillette de fruits, baignade, camping, observations naturalistes...

32. *Juridiction :*

a) Autorités publiques ayant la juridiction territoriale sur la zone humide :

- **l'Etat**, pour ce qui est du plan d'eau du Grand Barachois (relevant du Domaine Public Maritime), représenté sur place par le Préfet de la Collectivité Territoriale : Place du Lieutenant Colonel Pigeaud – B.P. 4200 – 97 500 Saint-Pierre et Miquelon ;
- **la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon**, pour une partie des parcelles délimitées sur le site : Place Monseigneur Maurer – BP. 4208 – 97 500 Saint-Pierre et Miquelon ;
- **le Conservatoire du Littoral**, en tant que propriétaire foncier d'une autre partie du secteur : 3 rue Albert Briand – B.P. 4244 – 97 500 Saint-Pierre et Miquelon.

b) *Autorités publiques ayant la juridiction fonctionnelle aux fins de conservation de la zone humide :*

- La Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon, au titre du classement en **zone naturelle protégée** par le plan d'urbanisme de la Commune de Miquelon-Langlade (= l'autorité locale ayant le pouvoir de décision sur l'utilisation et l'occupation des sols) ;
- **Le Ministère de l'environnement** (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire), pour toute autre mesure de protection à caractère national, représenté dans l'archipel par le Préfet et, par délégation, le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt (chargé de l'instruction et du suivi des dossiers au plan local).

33. *Autorité de gestion :*

En dehors des terrains du Conservatoire pour lesquels la mairie de Miquelon est gestionnaire, il n'y a pas d'autorité de gestion définie actuellement pour ce site.

34. *Références bibliographiques :*

BIBLIOGRAPHIE des articles publiés sur l'étude des phoques effectuée par l'Université Memorial :

* LAWSON J.W., 1983

Behavioural adaptations of Harbour Seal mothers and pups to an amphibious lifestyle.
A Thesis submitted to the School of Graduate Studies in Partial Fulfilment of Requirement, for the Degree of Master of Science.
Departments of Biology and Psychology
Memorial University of Newfoundland – St-John's – 90 p.

* LAWSON J. and RENOUF D. 1985

Parution in the Atlantic Harbour Seal, *Phoca vitulina concolor*
J. Mamm., 66(2) : 3-95-398

* LING J. K. et al. 1974

A preliminary account of Grey Seals and Harbour Seals at Saint-Pierre et Miquelon – *Canadian Field Naturalist*, 88, p. 461-468.

* RENOUF D, 1983 – Attachment between Harbour Seal (*Phoca vitulina*) mothers and pups. *J. Zool. Lond.* vol. 199, p. 461-468.

* RENOUF D, 1984 – The vocalization of the Harbour Seal pup (*Phoca vitulina*) and its role in the maintenance of contact with the mother, *Journal of Zoology*, vol. 202, n° 4, pp. 583-590.

* RENOUF D, et al. – 1980 – Evidence for echolocation in Harbour Seals, *J. mar. biol. Ass. U.K.*, vol. 60, pp. 1039-1042.

* RENOUF D, 1981 – The effect of disturbance on the daily movements of Harbour Seals and Grey Seals between the sea and their hauling grounds at Miquelon. *Applied animal Ethology*, vol. 7, pp. 375-379.

* RENOUF D, & BENJAMIN D, 1982 – Evidence that seals may use echolocation. *Nature*, vol. 300, n° 5893, pp. 635-637.

* RENOUF D, & DIEMAND D, 1984 – Behavioral interactions between Harbour Seals mothers and pups during weaning. *Mammalia*, vol. 48, n° 1, pp. 53-58.

* RENOUF D, 1985 – A demonstration of the ability of the Harbour Seal *Phoca vitulina* (L.) to discriminate among pup vocalisations. *J. exp. Mar. Ecol.* vol. 87. pp. 41-46.

* LAWSON J. W. and RENOUF, D – 1987 Bonding and weaning in harbour seals, *Phoca vitulina* J. Mammal. 68 : 445-449.

* RENOUF D. and LAWSON J.W. 1986. Play in Harbour Seals *Phoca vitulina* J. Zool., Lond (A) – 208, 72-73.

* RENOUF D. et al., 1985. – Harbour Seal vigilance : watching for predators ?

Harbour seal play

Sleep in Harbour Seals

The vocalisations of the Harbour Seal pup : a useful tool for identification and contact, especially in water.

In abstracts of the Sixth Biennial Conference on the Biology of Marine Mammals – November 22-26, 1985. Vancouver, British Columbia.

Autres références BIBLIOGRAPHIQUES ayant trait au Barchois :

* DESBROSSE A., 1984

Etudes ornithologiques à Saint-Pierre et Miquelon.

Ø Oiseaux marins nicheurs

Ø anatidés et limicoles nicheurs.

Rapport du Service de l'Agriculture – 86 p.

* DESBROSSE A., 1985.

Faunistique et Phénologie du Grand Barchois.

Rapport de D.E.A. Université des Sciences et Techniques du Languedoc.

* POUPIN J., 1981 a.

Inventaire faunistique sommaire du Grand Barchois de Miquelon. Institut Scientifique et Technique des Pêches maritimes, 11 p.

POUPIN J., 1981 b.

Etude des populations de phoque de Saint-Pierre et Miquelon. I.S.T.P.M. 23 p.

* NICOLLES G., 1987.

Les parasites du Phoque commun (*Phoca vitulina*) et du Phoque gris (*Halichoerus grypus*). Etude à Saint-Pierre et Miquelon.

*ROBIN N. 2000-2004 Evolution morphologique de la façade occidentale de l'archipel de Saint Pierre et Miquelon – Mémoire DEA Université de Basse Normandie Caen. Thèse pour obtenir le grade de docteur vétérinaire présentée à l'Université Claude Bernard de Lyon. 201 pages

*ROBIN Nicolas 2007 Morphodynamique des systèmes de flèches sableuses : étude entre les embouchures tidales de l'archipel de Saint Pierre et Miquelon et de la côte ouest du Cotentin (Manche) - Thèse pour obtenir le grade de docteur (Spécialité : sciences de la terre et de l'univers, espace) soutenue le 28 septembre 2007 – 529 pages

Veillez renvoyer à l'adresse suivante: Secrétariat de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse. Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org

ANNEXES

(pour des raisons de volume de fichier les cartes ci-dessous sont fournies à part)

- Grand Barchois dans l'archipel.jpg : situation générale (photo aérienne),
- Limite barchois ortho photo.png : site RAMSAR du Grand Barchois (photo aérienne),
- Propriétés Grand Barchois.png : carte des propriétaires autour du Grand Barchois,
- Occupation sol.png : carte des types de sols dans le site RAMSAR, Occupation sol avec lieux dits : carte des types de sols et des lieux dits et points remarquables autour du Grand Barchois.

Crédit photo :

Photo 1 (page 4): Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Saint Pierre et Miquelon

Photo 2 et 3 (page 5) : Sylvain GILLY